



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants

CP de PERPIGNAN



La 1ère Surveillante agressée au SMPR

Mercredi 4 janvier 2023 : un détenu convoqué au SMPR a agressé la 1ère Surveillante.

Vers 8h30, un détenu de Maison d'Arrêt se rend au SMPR pour y récupérer son traitement.

Sur place, ce détenu manifestera son exigence en demandant à voir immédiatement le Médecin Psychiatre. Le médecin n'étant pas présent, le détenu est invité à quitter les lieux et retourner en cellule...

Mais cet énergumène va déverser toute sa colère et s'en prendre physiquement à la 1ère Surveillante en la projetant contre la vitre de la salle d'attente.

Cette violence envers le personnel pénitentiaire soulève quelques interrogations, car en effet, la victime n'est pas responsable du fonctionnement actuel du SMPR. L'organisation actuelle faisant que le médecin n'est pas présent quotidiennement... Le SPS ne conçoit pas que le personnel pénitentiaire serve de punching-ball pour couvrir des incohérences dans l'organisation des autres services.

Suite à cette confrontation et par le choc, la collègue se plaindra d'une forte douleur au niveau de la main. Après diagnostic, les médecins lui délivreront une ITT de 5 jours

Les renforts arrivés rapidement maîtriseront le sauvageon et se chargeront de diligenter ce nouvel agresseur vers le Quartier Disciplinaire.

Le SPS exige le transfert de ce détenu à l'issue de l'exécution de sa sanction disciplinaire.

Le SPS souligne l'engagement professionnel des agents de Perpignan. Les violences commises à l'égard des personnels de Surveillance ainsi que les outrages proférés doivent être portés à la connaissance de la Justice.

PLAINTE doit être déposées avec constitution de partie civile, protection statutaire activée !

LE Syndicat 100% Surveillants !

Le 05 Janvier 2023

Pour Bureau Local SPS-PERPIGNAN :

Nicolas FRANCOIS